



# Communiqué de presse

*Paris, le 19 décembre 2007*

## **Le patronat de l'économie sociale s'invite dans l'agenda social 2008 pour développer ses propositions**

L'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) souhaite peser sur un certain nombre de thématiques qui seront posées par les partenaires sociaux et le Président de la République, le 19 décembre, à l'occasion de la négociation de l'agenda social 2008.

Deux dossiers préoccupent aujourd'hui les employeurs et notamment les employeurs de l'économie sociale : la réforme de la formation professionnelle et celle de la représentativité des organisations syndicales.


La première doit permettre de trouver les termes d'une sécurisation des parcours professionnels en échange d'une plus grande flexibilité des contrats de travail. Les syndicats d'employeurs de l'économie sociale souhaitent participer activement à cette réforme dans leurs branches professionnelles, notamment par la mise en œuvre d'un droit à la formation tout au long de la vie s'appuyant sur la transférabilité du droit individuel à la formation (DIF) entre les entreprises. L'USGERES va également entamer des réflexions sur l'évolution de la gouvernance de la formation professionnelle dans l'économie sociale, et notamment sur des modes de coopération inter-OPCA dans le cadre du développement du service aux petites entreprises et dans celui de l'accompagnement de parcours d'évolution professionnelle inter branches.

L'USGERES souhaite, par ailleurs, comme certaines organisations syndicales et patronales le demandent, que la réforme de la représentativité pose des critères de mesure objectifs et équitables pour l'ensemble des organisations professionnelles, qu'elles soient syndicales ou patronales. Le patronat de l'économie sociale, qui n'est toujours pas reconnu comme représentatif à l'échelle interprofessionnelle, est notamment favorable à une juste représentation de l'ensemble des statuts d'entreprise et des modes d'entreprendre à la table des négociations.

Sur ces deux sujets, l'USGERES fera connaître ses propositions dans le courant du mois de janvier 2008.

**Contact presse USGERES**

Sébastien DARRIGRAND

 01.43.41.71.72